

## **LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES**

est convoqué pour le  
mercredi 3 décembre 2008

**au Foyer de Beausobre, à 19 h**

### **Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2008.
2. Démission d'un membre de la Commission des finances.
3. Election d'un membre à la Commission des finances.
4. Nomination de la Commission de gestion 2008. (R)
5. Nomination de la commission chargée de la prise en considération ou non du postulat Philippe Deriaz et consorts invitant la Municipalité à préciser ou définir la politique publique d'entretien, de parcage et de mobilité de la rue privée Hugonnet à Morges, et, le cas échéant, à proposer aux propriétaires un différent mode de gestion et/ou de propriété. (R)
6. Communications du Bureau.
7. Communications de la Municipalité.
8. Préavis de la Municipalité :
  - N° 52/12.08 Mise en place d'un réseau de vélos en libre service à Morges et demande d'un crédit de subventionnement unique de CHF 250'000 pour la création de 5 stations à vélos et d'une subvention annuelle de CHF 25'000 à l'Association Lausanne Roule; (S)
  - N° 57/12.08 Demande d'un crédit de CHF 847'000.00 pour la réhabilitation et le renforcement des infrastructures communales dans le secteur de la place Saint-Louis, subside de l'Etablissement cantonal d'assurance incendie (ECA) non déduit; (S)
  - N° 58/12.08 Demande d'un crédit de CHF 40'000.00 pour une pré-étude des processus de travail et des différents types de documents utilisés dans l'Administration en vue de l'implantation d'une solution de gestion électronique des documents. (L)
9. Rapports de commissions :
  - N° 22/12.08 Adoption du plan directeur localisé Morges Gare-Sud;

N° 35/12.08 Mise en place d'une aide individuelle au logement – Rapport de **majorité** et rapport de **minorité**;

N° 42/12.08 Demande d'un crédit de CHF 173'000.00 pour le remplacement des équipements de radiocommunication du corps de police. Passage au réseau polycom sur le plan national;

N° 50/12.08 Ratification de la dissolution de l'Association des communes de la région morgienne (ACRM)  
Démission de la Plate-forme économique de La Côte (PEC) et Adhésion à l'Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM);

N° 47/12.08 Budget de l'exercice 2009;

N° 53/12.08 Projet de modification du Règlement du Conseil communal présenté par le Groupe UDC lors de la séance du Conseil communal du 3 septembre 2008.

10. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.

11. Questions, vœux et divers.

Le Président :

Le Secrétaire :

Frédéric Ambresin

Pierre Ethenoz